

Image not found or type unknown



Quel recours contre une escroquerie sur internet ? www.mondial-vin.com

Par **olidae**, le **10/05/2019 à 12:16**

Bonjour , je viens d'avoir la confirmation d'etre victime d'une escroquerie concernant de l'investissement dans le vin. Le site www.mondial-vin.com a tout bonnement disparu et les lignes telephoniques non attribuées. Quels sont les recours ? Les démarches a effectuées ?

Et , bien évidemment , existe-t-il un moyen de récupérer sa mise ?

Merci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **10/05/2019 à 14:43**

Bonjour

Il semble en effet que ce site fasse partie des listes qu'il faut toujours consulter avant une entrée en relation.

<https://www.warning-trading.com/vous-informer/actualites/avis-de-expert/petites-arnaques-n244-mondial-vin-com/>

<https://www.adc54.org/index.php?reftxt=201807142005&rub=5>

Vous pouvez saisir un avocat ou simplement déposer une plainte qui s'ajoutera a la liste.